



L'eau c'est la vie, l'eau potable c'est la longue vie

POLITIQUE DE GESTION DE LA BIODIVERSITE ET DES ESPECES NON INDIGENES

PL- DG - 009

WWW.REGIDESO.CD

POLITIQUE DE GESTION DE LA BIODIVERSITE ET DES ESPECES NON INDIGENES

POL - DG - 009

Objectif

Le Conseil d'Administration a approuvé la présente politique relative à la biodiversité et aux Espèces Non Indigènes Envahissantes (ENIE) afin de définir les principes de gestion des vastes étendues de terre et d'eau d'une manière responsable qui promeut la biodiversité et empêche l'établissement des espèces non indigènes envahissantes, tout en fournissant nos services de la manière la plus durable possible.

La mise en œuvre de cette politique et des normes qui l'accompagnent contribuera à atténuer le risque principal de la non-protection de la biodiversité et la non-atténuation des effets du changement climatique ; lequel risque peut entraîner des sanctions financières, des coûts opérationnels additionnels et une et/ou une atteinte à notre réputation.

Cette politique a été approuvée par le conseil d'administration de la REGIDESO S.A au mois de Décembre 2024.

Champ d'application

Cette politique couvre les obligations et les engagements liés à la réglementation et aux licences en matière de biodiversité et des espèces non indigènes envahissantes, gérés par la REGIDESO S.A et ses filiales associées. Elle s'applique à tous les employés de la REGIDESO S.A, aux sous-traitants et aux partenaires commerciaux travaillant avec la REGIDESO S.A.

Principes clés - description de notre approche

L'objectif de cette politique est de prendre soin des vastes étendues de terre et d'eau que nous gérons, en équilibrant les besoins des animaux, des plantes, des oiseaux et des insectes, en améliorant nos performances en matière de biodiversité, en prenant des mesures de biosécurité sur tous nos sites et au-delà, tout en fournissant nos services de la manière la plus durable possible.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur les éléments suivants :

Respecter l'ensemble de la législation et de la réglementation applicables

- o Rechercher et promouvoir des solutions durables ainsi que la gestion améliorée de la biosécurité et des espèces non indigènes envahissantes là où nous opérons.

Engagement avec les parties prenantes

- Travailler en étroite collaboration avec le régulateur et les agences gouvernementales à tous les niveaux ainsi que les autres entreprises du secteur de l'eau afin de mettre au point des procédures cohérentes de notification et de réaction en cas de nouvelles découvertes ou de nouveaux risques et de veiller à ce que les nouveaux défis environnementaux soient relevés.
- Être une entreprise socialement responsable, en travaillant en partenariat avec une diversité des parties prenantes y compris les organisations communautaires qui existent à travers nos régions d'exploitation pour partager les connaissances, combiner les ressources et fournir des opportunités de collaboration qui encouragent la biodiversité indigène, empêchent la propagation des espèces non indigènes envahissantes et soutiennent le rétablissement de la nature.
- Éduquer les clients de tous âges avec des messages clés sur la faune et la flore en augmentant l'accès et la jouissance de nos sites, là où nous le pouvons.

Protéger et améliorer la biodiversité dans le cadre de nos activités

- La poursuite des investissements sur nos sites, avec un gain net de crédit de biodiversité et en renforçant gain net de crédit de biodiversité pour les projets d'ingénierie conformément à notre manuel d'investissement
- En mettant en œuvre des solutions bonnes pratiques pour conserver et gérer les arbres et la verdure pour des sites existants et pour les nouveaux développements ; et empêcher l'utilisation de filets destinés à empêcher les oiseaux de nicher.
- Assurer la bonne gestion de la faune et de la flore au sein de nos terres.

Être proactif en matière de biosécurité et des gestions des espèces non indigènes envahissantes

- S'assurer que notre approche est révisée régulièrement et favoriser une collaboration efficace avec les équipes chargées des opérations et de l'entretien des terrains. En particulier lorsque les espèces non indigènes envahissantes affectent nos sites opérationnels et nos réserves naturelles.
- S'assurer d'un travail assidu pour comprendre et de traiter le problème permanent des espèces non indigènes envahissantes afin de répondre aux exigences et impacts du changement climatique
- Protéger de manière proactive la biodiversité, la santé humaine et les performances opérationnelles par la prévention, la détection précoce, l'éradication rapide et la gestion continue des espèces non indigènes envahissantes.
- Engager activement nos employés afin qu'ils soient conscients et comprennent leur responsabilité dans la gestion des espèces non indigènes envahissantes, et mettre en œuvre le processus national pour tous ceux qui visitent nos sites.
- Planifier, contrôler et respecter nos engagements en matière de biosécurité et d'espèces non indigènes envahissantes dans le cadre des lois environnementales de l'industrie de l'eau en RDC.

- Assurer une amélioration globale de la gestion de la faune et de la flore au sein de notre propriété foncière, en particulier en ce qui concerne la gestion de la propagation des espèces envahissantes.

Principes clés - description de notre approche

Il incombe à tous les employés, contractants et partenaires commerciaux de veiller à ce que leurs actions soient conformes à la présente politique.

Chaque direction opérationnelle et fonctionnelle, à tous les niveaux de responsabilité, est chargée de communiquer les détails de cette politique aux employés, aux sous-traitants et aux partenaires commerciaux, afin de promouvoir un environnement de travail conforme.

Chaque cadre de direction est responsable de la conduite de toutes les affaires de la REGIDESO S.A conformément à cette politique et à nos valeurs fondamentales.

Partager nos progrès

Faire ce qu'il faut pour la société et l'environnement est la responsabilité de tous ceux qui travaillent pour ou avec la REGIDESO S.A. Nous sensibiliserons nos employés, nos sous-traitants, nos partenaires commerciaux et l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement à cette politique et à ce qu'elle implique en termes de protection et d'amélioration continue de la biodiversité sur nos sites opérationnels et dans le paysage au sens large.

Nous rendrons compte régulièrement au conseil d'administration de nos performances par rapport à cette politique et partagerons nos plans et les progrès réalisés dans notre rapport annuel sur le développement durable.

Nous contacter

Pour des questions, des commentaires ou des retours relatifs à cette politique, vous pouvez nous contacter via courrier@regideso.cd

Pour toute préoccupation concernant un comportement malhonnête ou contraire à l'éthique, veuillez nous contacter à l'une des adresses suivantes :

Parlez-nous en toute confiance au :

+ 243 890 333 0000

Envoyez-nous un message anonyme au :

anonyme@regideso.cd

Ecrivez au DG :

REGIDESO SA
53-96 Blvd du 30 Juin
Commune de la Gombe
Kinshasa, RDC

Vous pouvez également faire part de votre préoccupation ou de votre problème à des organisations indépendantes.

L'Agence National de Régulation du Secteur de l'Eau
C/O Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité
Republique.cd - [Portail de la République Démocratique du Congo](http://Portail.de.la.Republique.Democratique.du.Congo)

Vous n'êtes pas tenus de nous soumettre une déclaration avant de contacter une organisation indépendante.

Si vous êtes un employé de la REGIDESO S.A, vous pouvez également parler avec votre supérieur hiérarchique.

David Tshilumba Mutombo

Chief Executive Officer / Directeur Général





REGIDESO S.A

L'eau c'est la vie, l'eau potable c'est la longue vie